

Carrières Calcia : Suez s'inquiète pour l'eau potable

L'ex-Lyonnaise des Eaux soutient que la carrière de Guitrancourt en partie reconvertie en site de traitement et de stockage de déchets dangereux pourrait être à l'origine d'une pollution au bromure de la nappe phréatique, qu'elle exploite.

C'est un courrier adressé par Suez au commissaire enquêteur quelques heures seulement avant la fin de l'enquête publique sur l'ouverture d'une nouvelle carrière d'extraction de calcaire dans la commune de Brueil-en-Vexin. Ce courrier raconte comment un petit cours d'eau, le ru de la Vallée aux Cailloux, s'enrichit fortement en bromures quand il reçoit les eaux de la carrière de Guitrancourt. Celle-ci comporte une installation de traitement et de stockage de déchets (ITSD) gérée par EMTA, filiale de Veolia, autre multinationale de l'eau.

Substance cancérigène

La concentration en bromures passe ainsi de 0,07 mg par litre en amont de la carrière à 0,33 mg par litre en aval. Ce ru ne rejoint jamais la Seine : il s'infiltre dans la craie et alimente la nappe phréatique. La désinfection par ozonation et la chloration de cette eau dans l'usine Suez de Flins-Aubergenville dégradent paradoxalement ces bromures en bromates, une substance cancérigène.

Que fait Suez de l'eau char-

gée en bromates ? Selon une source proche du dossier, qui ne veut pas apparaître, elle procède par dilution : elle la sert donc à ses clients, mais à des doses en principe non nocives. La même source indique que le problème est jugé préoccupant en interne.

Suez constate qu'un ru se charge en bromates en passant par la carrière

Le site de stockage des déchets est équipé d'une barrière de confinement. Celle-ci retient-elle parfaitement les jus toxiques qui émanent des déchets ultimes ?

Notre source s'interroge aussi sur une éventuelle « infiltration sous-jacente au site d'enfouissement », distincte de la pollution de surface subie par le ru. Et elle ajoute : « Tout

porte à croire que de l'eau rentre dans les déchets et en ressort chargée de bromures mais très logiquement aussi d'autres substances solubles, toxiques ou non, et qui n'attirent peut-être pas encore l'attention des laboratoires de Suez... »

Selon Suez, le projet de Brueil-en-Vexin, où « les mêmes formations géologiques seront exploitées » mérite une « étude d'impact approfondie ». La Montcien pourrait recevoir les eaux infiltrées, éventuellement polluées. « Cette situation comparable à celle du ru de la Vallée aux Cailloux présente un risque de dégradation de la qualité de la nappe de craie par des apports d'eaux de surface enrichies en bromures. Cette dégradation pourrait affecter en premier lieu les captages de Meulan et ceux de la partie amont du champ captant d'Aubergenville [...] »

L'usine Suez de Flins-Aubergenville alimente en eau potable un bassin de population de 400 000 personnes.

Claude Cécile



Le site d'enfouissement de Guitrancourt peut recevoir jusqu'à 150 000 tonnes de produits dangereux par an.

EMTA « surpris par la démarche » de Suez

Le directeur général du pôle stockage de Sarp Industries Raphaël Wietzke, dont dépend le site de stockage EMTA de Guitrancourt, réagit à chaud, sans avoir pris connaissance du détail du courrier de Suez. Il se déclare « surpris par la

démarche ». Il fait valoir qu'il s'agit d'un « sujet ancien qui a fait l'objet d'études » : un suivi des bromures a été mis en place depuis 2009, explique-t-il, et des données sont transmises de façon hebdomadaire à la DRIEE. Une étude géo-

logique aurait conclu, selon lui, à une origine naturelle de ces bromures. Les experts de la compagnie Suez n'ont pas l'air d'y croire.

C.C.

Un appui inespéré pour les anti-Calcia

■ Bruno Caffin, maire de Brueil-en-Vexin.

Pour l' élu, dont le village est concerné au premier plan par le projet, la contribution de Suez le renforce dans ses convictions. « Ça conforte ce que l'on dit depuis des années. Notre première motion était dans cette droite ligne. Il ne faut pas prendre le risque de creuser à un mètre au-dessus des nappes qui alimentent la région. » Même si « sur la carte, le projet de Calcia et les zones de captation semblent éloignés », Bruno Caffin estime que des « interférences sont possibles ». Et qu'en vertu du « principe de précaution », l'extension de la carrière doit être tout simplement « abandonnée ». « Depuis le début, je pense que le projet ne se fera pas, ajoute-t-il. Plus de 1 500 personnes ont

contribué à l'enquête publique. Pourquoi continuer contre l'avis des habitants et des élus ? »

■ Dominique Pélegrin, présidente de l'Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières (AVL3C).

« La contribution de Suez attire l'attention sur le gros défaut de l'étude d'impact. Malgré ses 5 000 pages, elle est incomplète », estime la responsable associative. D'après elle, cet aspect de protection de l'eau a été « éludé ». « La carrière et le centre d'enfouissement des déchets peuvent avoir un impact sur l'approvisionnement en eau, ajoute-t-elle. Il ne faut pas le prendre à la légère, c'est une question de santé publique. »



Le Centre de Santé du Centre de Gérontologie Clinique Léopold Bellan, situé à Magnanville, dispose d'une équipe médicale composée d'un gériatre, d'un ophtalmologiste, et d'une neuropsychologue. Il assure une médecine de proximité sans dépassement d'honoraires. Sont proposées sur rendez-vous, dans un délai court :

- Des consultations d'Ophtalmologie qui s'adressent aux patients de tous les âges. L'ophtalmologiste diagnostique les défauts de la vision (presbytie, myopie, astigmatisme...), et prescrit les corrections nécessaires. Il peut s'agir aussi bien de prescription de lunettes, que d'adaptation de lentilles. Il assure le suivi et le dépistage des affections oculaires.
➔ Mardi ou vendredi de 9 h 30 à 16 h 30

démence de type Alzheimer et apparentée des sujets âgés.

➔ Du mardi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30

- Des consultations d'Urodynamie : Le bilan urodynamique permet, par des tests non douloureux, de mesurer le fonctionnement du sphincter et de la vessie, et de déterminer le type d'incontinence avant de proposer le traitement le mieux adapté.
➔ Du mardi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30

- Des consultations Mémoire : La consultation Mémoire permet les diagnostics et la prise en charge des troubles de la mémoire notamment la

Le Centre de Santé est joignable au : 01 30 98 19 19.

**CENTRE DE GÉRONTOLOGIE
CLINIQUE LÉOPOLD BELLAN**

1, place Léopold-Bellan
78200 Magnanville - 01 30 98 19 00

